



POINT DE VUE • FRANÇOIS JOUBERT, DG D'OHM ÉNERGIE

Indépendance énergétique : « Mieux coordonner la production »

« En 2026, la souveraineté énergétique reposera sur trois piliers : la planification de l'électrification des usages, l'intégration massive des énergies renouvelables et une flexibilité accrue du système électrique. » À l'heure où la France cherche à sécuriser son avenir électrique, le Dg d'Ohm Énergie estime que la souveraineté énergétique se jouera moins sur la capacité à produire davantage que sur l'art de mieux coordonner production, stockage et consommation. Les renouvelables, en particulier le solaire, ont selon lui changé de statut : la baisse rapide du coût des batteries, la flexibilité (inertie thermique des bâtiments, pilotage des chauffe-eaux, recharge intelligente des véhicules) et le renforcement des interconnexions européennes permettent désormais de lisser les variations et d'assurer une production compétitive. Déployable rapidement au plus près des



usages, le solaire apparaît ainsi comme une réponse pragmatique à court terme, malgré une réglementation peu favorable à sa massification.

Par ailleurs, la réforme des heures creuses et l'essor des data centers et de l'IA illustrent une mutation profonde du système électrique, où la flexibilité devient une ressource stratégique. « Nous aurons besoin du nucléaire et des renouvelables, mais organisés différemment », résume-t-il, plaident pour une alliance raisonnée des filières. En filigrane, une conviction : l'indépendance énergétique ne sera ni monolithique ni immédiate, mais construite par l'intelligence collective du réseau. ●

A. D.